

## L'ŒUF DES MERS

*Sous ce titre inattendu, le VA Henri Darrieus (EN 39) a publié en 1990 dans un ouvrage dont il ne subsiste que très peu d'exemplaires une histoire de la **Société des Œuvres de Mer** dont il était le président<sup>1</sup>. Il a paru intéressant de rappeler les principaux épisodes de cette histoire et d'en décrire la situation actuelle.*

*Voici donc l'aventure de quelques hommes qui œuvrent depuis plus d'un siècle pour le bien des marins, dans le cadre d'une Société qui mériterait d'être mieux connue car elle apporte encore de nos jours une aide matérielle et morale aux professionnels de la mer qui manquent le plus de soutien.*

### LE GRAND MÉTIER ET SES DÉTRESSES

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, quelque onze mille marins fréquentaient chaque année, pour des campagnes de six mois, les zones de pêche d'Islande et de Terre-Neuve. Malgré une réglementation déjà relativement précise des conditions de travail, de logement et de nourriture à bord, malgré l'existence d'hôpitaux convenables à Saint-Pierre ou en Islande, le "grand métier" s'exerçait dans des conditions déplorables pour la santé des hommes. Quand la morue "donnait", les matelots étaient vite abrutis de travail, uniquement soutenus par la force illusoire des boujarons de tafia distribués généreusement par les capitaines. A ces conditions d'activité épuisante, de logement insalubre et d'alimentation inadaptée, il fallait ajouter le danger des glaces dérivantes, des brumes et des violents coups de mer ainsi que les risques d'abordage par les vapeurs transatlantiques.

La triste situation sanitaire et morale de ces marins de la grande pêche aurait encore perduré si la conjonction de plusieurs faits n'avait servi de déclencheur à une action privée d'envergure dans les dernières années du siècle :

- la publication en 1894 des premières statistiques sur les accidents maritimes : pour la seule année 1892, 32 accidents à la grande pêche ayant fait 172 victimes furent enregistrés;
- la création d'un journal "*La Croix des Marins*" qui se posait en défenseur des intérêts des travailleurs de la mer, stigmatisait les paquebots qui abordaient les navires banquiers (nauffrage du *Sully* en 1894) et faisait campagne pour l'interdiction des bancs de Terre-Neuve aux paquebots,
- l'exemple des protestants britanniques qui venaient de créer des "Sailors' houses" sur la côte anglaise et même à Saint-Malo;
- la sensibilité à ces problèmes de sécurité maritime de la Congrégation des Assomptionnistes qui disposaient déjà de navires pour les pèlerinages qu'ils organisaient en Terre Sainte ;
- l'initiative d'un médecin en chef de la marine, le docteur Bonnafy, et d'un ancien lieutenant de vaisseau Bernard Bailly.

### LA SOCIÉTÉ SUR LES BANCS

Convaincu par le docteur Bonnafy de la vie misérable et de l'abandon moral des marins de la grande pêche, Bernard Bailly, avec l'aide de ses deux frères, le père Vincent de Paul Bailly, fondateur et directeur de la Maison de la Bonne Presse et le père Emmanuel Bailly, créa en décembre 1894 la "Société des Œuvres de mer" qui avait pour objet "*de fournir une assistance matérielle et morale aux marins français, à leur famille*" et dont le vice-amiral Lafont accepta la présidence. Le premier acte de cette nouvelle Société fut d'ouvrir une "Maison de famille" à Saint-Pierre : dès 1895, un ancien pensionnat inoccupé fut loué et devint rapidement le havre des équipages des goélettes. L'année suivante, le succès était tel qu'il fallut en agrandir les salles, le nombre total des visiteurs dépassant 28 000 pour les sept mois de la campagne de pêche.

L'autre action, plus difficile, était de mettre en chantier et d'armer des navires-hôpitaux : en 1896, le *Saint-Pierre*, trois mats goélette d'une longueur de 37 mètres, fit une première campagne sur les bancs, malheureusement interrompue par son échouement au cap Sainte-Marie sur la côte sud de Terre-Neuve. En 1897, deux navires furent mis en service, le *Saint-Pierre II* et le *Saint-Paul*. En 1898, ils visitèrent sur les bancs 426 navires, recueillirent 21 malades et naufragés, donnèrent 218 consultations et acheminèrent plus de 10 000 lettres. La même année, constatant l'importance des services rendus, la Société fut reconnue d'utilité publique.

Mais les besoins croissaient encore et pour y répondre, il était urgent d'utiliser la propulsion à vapeur : le 4 décembre 1900, le *Saint-François d'Assise* fut lancé aux chantiers de La Brosse et Fouché à Nantes. En 1911, un don généreux permit d'acheter un chalutier neuf et de le mettre en service sous le nom de *Notre-Dame de la Mer*. Un troisième bâtiment, le *Sainte-Jehanne*, rebaptisé *Sainte-Jeanne d'Arc* en 1921 compléta la flotte, avant d'être remplacé par le *dun-dee Saint-Yves*, construit en 1929 et transformé en navire-hôpital en 1935.

Sous la présidence des vice-amiraux de La Jaille puis Chocheprat, cette présence sur les bancs restera la grande œuvre de la Société, car il y avait près de 400 navires et plus de 10 000 marins sur les bancs. En 1913, le nombre des communications (en morse !) avec les navires s'éleva à plus de 2 000 et celui des lettres remises ou reçues à plus de 70 000! Les ressources nécessaires au fonctionnement des navires comme à celui des établissements à terre provenaient

---

<sup>1</sup> La présence sur les bancs des navires-hôpitaux de la Société était appréciée par les marins qui l'appelaient l'Œuvre des Mers en prononçant "l'Œuf des mers"

de souscriptions, d'émissions philatéliques, de donations diverses mais surtout des ventes de charité présidées à Paris et dans les ports par les plus hautes autorités de la Marine, véritable préfiguration des modernes journées organisées par l'Association pour le développement des œuvres sociales de la Marine (Adosm).

## DES BANCS AUX MAISONS DE MARINS

Après le premier conflit mondial, pendant lequel les trois navires de la Société furent armés par la Marine nationale, les besoins d'assistance et les frais de fonctionnement changèrent de nature et d'échelle : les chaluts remplacèrent progressivement les doris et les premiers moteurs diesel firent leur apparition, tandis que la monnaie perdait lentement sa valeur. Sous l'action des vice-amiraux de Gueydon puis Didelot, la Société des Œuvres de mer réduisit la toile sur les bancs<sup>2</sup> et évolua pour répondre à une nécessité qui devenait évidente : lors de leur séjour à terre, les marins avaient également besoin d'une aide matérielle et morale.

Pour compléter la Maison de Saint-Pierre, deux autres "Maisons de Famille" fonctionnèrent en Islande, à Reykjavik et à Faskrudsfjord, de 1900 à 1923. Le 5 décembre 1931, une "Maison du Marin" de 185 chambres fut inaugurée au Havre. Sous la présidence du vice-amiral Lacaze (de l'Académie française) cet établissement connut son heure de gloire en 1938 avec plus de 32 000 nuitées et 66 000 repas servis. Mais pendant la deuxième guerre mondiale, le vice-amiral Joubert ne put empêcher d'importantes dégradations et fut contraint d'arrêter les autres projets, notamment à Dieppe et à Bordeaux.

La Maison du Havre fut ouverte à nouveau en 1947 sous l'impulsion du vice-amiral d'Harcourt, président de 1948 à 1975. Entre 1952 et 1962, sept foyers, clubs ou maisons furent repris ou créés, à Brest, Toulon, Cherbourg, Paimpol, Lorient, Saint-Jean-de-Luz et Hyères. Par ailleurs, la Société prit à sa charge, de 1948 à 1961, la mission de "l'aumônier des bancs" à bord de la frégate *L'Aventure*.

A Brest, la "Maison Jeanne d'Arc" avait été créée en 1929/1930 par l'enseigne de vaisseau d'Estienne d'Orves et le CV Loyer, pour donner une "escale" sympathique aux jeunes marins errant jusqu'alors sans but dans les rues du port. Pillé en 1940, détruit en 1944, ce Foyer renaquit dès 1945 sous le nom de son fondateur. Relogé d'abord dans des baraquements provisoires, il fut reconstruit en 1952 sous la ferme direction de l'abbé Mazurié, et fut peu après intégré à la Société des Œuvres de Mer. Il était ouvert à tous les marins, sans distinction d'opinion religieuse, et les élèves de l'École navale y avaient leur "Cercle".

Tous ces foyers ne pouvaient fonctionner que grâce au dévouement des "permanents" et particulièrement des aumôniers, grâce aussi à l'ensemble des donateurs et des souscripteurs, regroupés en comités départementaux ou régionaux qui organisaient conférences, galas de bienfaisance et ventes de charité comme on l'a vu plus haut, grâce enfin à l'aide des compagnies de navigation, du Bureau Veritas, des Conseils généraux, des Caisses d'épargne, des Chambres de commerce et de multiples organismes publics et privés

## LA SITUATION ACTUELLE

Cependant, l'assistance aux marins était peu à peu prise en charge par l'État, qui détacha un navire de la Marine nationale sur les bancs, et par des organismes comme l'Association pour le développement des œuvres sociales de la Marine (Adosm), l'Association pour la gestion des institutions sociales maritimes (Agism) et bien d'autres. Parallèlement, les ressources de la Société, réduites aux dons de ses membres et aux revenus de son portefeuille, diminuaient d'année en année. Enfin, les conditions d'escale des marins et le confort limité des chambres rendaient les foyers moins attractifs.

Pour toutes ces raisons et malgré la rigueur de la gestion du commissaire général Hillairet, président de 1975 à 1985, les "Maisons de marins" fermèrent leurs portes l'une après l'autre, souvent remplacées dans les ports par des associations d'Amis des marins. Une seule a connu une nouvelle vie, le foyer "*Stella Maris*" à Saint-Pierre, mais elle semble bien près de disparaître définitivement.

Que reste-t-il aujourd'hui ? A Brest, le Foyer d'Estienne d'Orves se porte bien : ses chambres ont été transformées en une quarantaine de studios confortables qui sont loués à des ressortissants des diverses Marines ou à leurs conjoints. Son restaurant est ouvert aux passagers et à longtemps accueilli les bordaches au cours de leurs sorties brestoises.

Dans les ports de commerce, la Société aide de son mieux par des subventions les nombreuses Associations d'Amis des Marins qui accueillent les équipages des navires marchands lors de leurs escales et qui leur apportent un soutien matériel, administratif et surtout moral, lorsque leur navire est saisi dans un port et que leur armateur s'en désintéresse, les abandonnant parfois sans salaire, sans nourriture et sans possibilité de rapatriement.

Son bulletin annuel - dont la couverture a été dessinée par Gervèze au début du siècle dernier - est adressé à près de 1300 destinataires, dont plus de 500 sont des officiers de la Marine, lointains successeurs de son fondateur Bernard Bailly. Près de 300 parviennent à des personnalités privées qui de près ou de loin s'intéressent à son action. Le reste

---

<sup>2</sup> Le Saint-Yves fera quand même cinq campagnes sur les bancs jusqu'à la seconde guerre mondiale

atteint plutôt des personnes morales : les unités de la Marine, dont certaines lui manifestent leur attachement de façon très généreuse, mais aussi les associations et les organismes civils ou militaires que la Société souhaite informer de ses actions.

Une centaine de ces destinataires sont devenus membres de la Société et leur importante participation financière, qui est aujourd'hui sa principale source de revenus, lui permet de continuer année après année son action en faveur des plus démunis de nos marins

"L'oeuf des mers" est bien vivante, et ses participants vieillissent certes - leur moyenne d'âge est supérieure à 70 ans - mais restent toujours aussi motivés pour cette œuvre belle et ancienne qui rend, trop discrètement, un vrai service aux marins, un service original dont le besoin ne diminue pas.

Toujours prête à accueillir de "jeunes" membres, elle souhaite vivement recevoir de nouveaux administrateurs pour participer à la relève : plusieurs postes sont vacants. Aidez-la, prenez contact, et .... "la main dessus" !

Bernard Lugan (EN 53)  
onzième président de la Société

*"On ne demande pas à un malheureux de quel pays ou de quelle religion es-tu ? On lui dit  
"Tu souffres ; cela suffit. Tu m'appartiens et je te soulagerai" (Pasteur)*

### **LA SOCIÉTÉ DES ŒUVRES DE MER**

(reconnue d'utilité publique par décret du 7 décembre 1898)

56, rue Falguière 75015 Paris

Téléphone : 01 43 20 10 51 - som.ssm@gmail.com

Ses statuts actuels lui donnent pour objet de "*fournir une assistance matérielle et morale aux marins français, à leur famille et le cas échéant aux marins étrangers*".

Son conseil d'administration se réunit en principe deux fois par an. Il comprend des officiers de la Marine et des administrateurs des Affaires maritimes, ainsi que des représentants de l'Adosm, de la Grande pêche, de la Mission de la mer et des Pères Assomptionnistes.

Son douzième président est le VA **Bernard Merveilleux du Vignaux** (EN 70) et son administrateur-délégué est le CFh **Hervé Servin** (EN 51). Elle gère en toute propriété à Brest le foyer d'Estienne d'Orves

Elle assiste les équipages sans ressources des navires saisis et bloqués dans les ports français en soutenant notamment les « *Amis des Marins* » de Calais, Dunkerque, La Réunion, La Rochelle, Le Havre, Lorient, Marseille, Port-de-Bouc, Rouen, Saint-Malo, Saint-Nazaire et Sète, qui reçoivent chaque année des sommes dont le total est de l'ordre de 10 000 euro.

Les contacts qu'elle entretenait avec le foyer "*Stella Maris*" de Valparaiso et le foyer du marin de Nouhadibou sont aujourd'hui interrompus mais ne demandent qu'à être repris.